

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 7

Rubrik: Votre Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOTRE CROIX-ROUGE

Séances et conférences

La conférence annuelle des présidents de section aura lieu à Berne les 18 et 19 novembre.

Elle commencera à 16 heures à l'hôtel de la Société suisse des commerçants, rue Ziegler. Quatre groupes de travail étudieront respectivement des problèmes concernant le Service de transfusion, le Service croix-rouge, les cours pour auxiliaires hospitalières et de soins au foyer, et les ressources financières de la Croix-Rouge suisse. A la séance plénière du dimanche, la conférence examinera également le nouveau statut des membres des sections et la campagne de recrutement prévue pour 1963.

TRANSFUSION SANGUINE

De l'albumine pour les patrouilleurs routiers du T. C. S.

A mi-juillet, le Laboratoire central du service de la transfusion de sang a remis 42 emballages d'albumine humaine au Touring-Club de Suisse, à l'intention de son équipe de quarante patrouilleurs. L'albumine humaine, en effet, un important produit dérivé du sang, se révèle très efficace lors d'accidents, pour combattre les états de choc notamment. Ce produit présente en outre l'avantage de pouvoir être conservé pendant trois ans au moins. Son application ne nécessite pas de contrôle préalable du groupe sanguin du receveur.



Le docteur Hässig remet l'albumine aux patrouilleurs routiers du T. C. S.
(Photo H. Tschirren aimablement communiquée par « Touring »)

Cours d'information

Un cours d'information destiné aux secrétaires permanents et permanentes des sections de la Croix-Rouge suisse a eu lieu à Berne les 18 et 19 septembre. L'un des principaux sujets traités fut la campagne de recrutement de membres qui sera lancée en 1963. Il fut question aussi des tâches que la Croix-Rouge suisse doit remplir dans le cadre de la protection des civils, des nouveaux cours pour auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge et des cours élémentaires de soins au foyer, de la nécessité enfin d'intensifier le recrutement d'assistantes et d'assistants bénévoles. Les participants furent également renseignés sur les diverses activités secourables de la Croix-Rouge suisse, notamment sur ce qui est fait pour les réfugiés tibétains. Le 20, les participants se sont rendus à Genève où ils ont visité les sièges du Comité international de la Croix-Rouge, de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse.

Commission de la transfusion de sang

Le docteur G. Du Pasquier ayant exprimé le désir de se retirer de cet organe, le Comité central a désigné son successeur en la personne du professeur Henri Isliker, de Berne, professeur à Lausanne. Le Comité central a également nommé le docteur H. Lüdin, PD., de Bâle qui occupera le siège demeuré vacant ensuite du décès subit du professeur W. Baumgartner. Les autres membres de la Commission, qui ont accepté le renouvellement de leur mandat, ont été réélus pour une période de trois ans. Il a également été procédé à la nomination du major F. Beidler, pharmacien de l'armée, à Berne. Feront en outre partie de la Commission de la transfusion de sang, à titre provisoire pour la durée d'un an: M. E. Hunn, trésorier général de la Croix-Rouge suisse et M. Spahr, de Berne; ces derniers faisaient partie anciennement de la Commission administrative de la transfusion de sang qui a fusionné récemment avec la Commission de la transfusion de sang, proprement dite.

SECRETARIAT CENTRAL

M. Hans Haug, privat-docent à St-Gall

M. Hans Haug, docteur en droit, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, a été nommé privat-docent par le Conseil d'école de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de St-Gall. M. Haug sera chargé de l'enseignement d'un secteur spécial du droit des gens qu'il a traité dans sa thèse d'agrégation présentée sous le titre « Neutralité et communauté des peuples ».

*

Lors d'une réunion de la Croix-Rouge allemande, au début de septembre, à Ueberlingen, M. Hans Haug, a fait un exposé sur « La protection civile de la population en Suisse du point de vue de l'organisation et du droit ».

*

Visiteurs genevois

Les membres du comité de la Croix-Rouge genevoise auxquels s'étaient joints des collaborateurs bénévoles de la section ont rendu visite, le 21 septembre, au Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse. Après avoir parcouru ses différents services et pu étudier l'activité du siège central, ils ont visité le Laboratoire central de transfusion sanguine.

*

LA CROIX-ROUGE AU LAOS

Une aide suisse

Le Comité international de la Croix-Rouge a demandé à trente sociétés nationales de la Croix-Rouge de soutenir les opérations de secours qu'il vient de mettre sur pied, au Laos, en faveur de la population nécessiteuse. Sur demande de la Croix-Rouge suisse, la Confédération a accordé une subvention de 30 000 francs, tandis que la Croix-Rouge suisse, pour sa part, a accordé une somme de 20 000 francs. Le C. I. C. R. examinera encore si la participation suisse sera réservée à la fourniture de médicaments et de lait condensé.

*

POUR LES REFUGIES TIBETAINS AU NEPAL

Des réfugiés tibétains en Suisse

Le groupement « Verein für tibetische Heimstätten in der Schweiz » projette d'accueillir prochainement en Suisse un premier groupe de 25 réfugiés tibétains en provenance du Népal. La Croix-Rouge suisse participera à cette entreprise en fournissant les articles de première nécessité. Elle sera également chargée de l'assistance de nos hôtes pendant les premières semaines de leur séjour dans notre pays. Notre Société accordera en outre la garantie requise par la Division fédérale de police de la part d'une œuvre d'entraide. Une somme de 25 000 francs provenant des contributions de parrainages sera réservée à cette fin. Le nombre des parrainages souscrits en faveur des réfugiés tibétains s'élève à 1500.

*

La mission suisse au Népal

Le docteur et madame Ch. Billod, dont la Croix-Rouge suisse a mis les services à disposition du Comité

international de la Croix-Rouge dans le cadre de ses opérations de secours en faveur des réfugiés tibétains au Népal, ont quitté le 13 août les hautes vallées de Khumbu, à plus de 4000 mètres d'altitude. Ils se sont rendus dans la région de Solu où se trouvent des réfugiés tibétains qu'il n'avait jusqu'ici pas été possible d'atteindre. C'est dans cette région que les réfugiés se trouvant encore dans les vallées de Khumbu seront réinstallés à titre définitif. Le rôle du docteur Billod et de sa femme est d'enregistrer les réfugiés, de définir leurs besoins les plus urgents et de préparer leur installation définitive. En plus de ces diverses tâches, le docteur Billod assure l'assistance médicale des réfugiés.

*

Une nouvelle mission est partie

Un avion hollandais frété par le C. I. C. R. a quitté Bâle le 5 septembre pour se rendre à Kathmandu-Pokhara. Il transportait l'équipe technique engagée par le C. I. C. R. pour s'occuper de l'installation définitive des réfugiés tibétains au Népal, dans la vallée de Dhor Patan. Cette équipe est composée du docteur Hans Kipfer, de Münsingen, chef de l'équipe, du professeur Hans-Ulrich Winzenried, ingénieur-agronome de l'Université de Zurich, chef du groupe chargé de l'établissement des plans agricoles, de madame Winzenried, vétérinaire, ainsi que de divers spécialistes en matière de construction, de canalisations d'eau, d'agriculture, tous suisses également. L'équipe qui sera stationnée à Dhor Patan sera entièrement livrée à elle-même et ne pourra compter sur aucune aide extérieure. Ses membres ont dû se munir de tout ce dont ils auront besoin, tant pour préparer l'installation des réfugiés tibétains que pour subvenir à leurs propres besoins.

*

Fin tragique d'une déléguée

M^{me} Winzenried, épouse du professeur H.-U. Winzenried, ingénieur agronome, elle-même vétérinaire, membre de l'équipe technique engagée par le Comité international qui avait quitté la Suisse le 5 septembre pour le Népal, s'est noyée accidentellement le 29 septembre en se baignant en compagnie de son mari dans le lac de Phokhatal. Elle a été inhumée à Pkhra, sur les rives du lac où elle a trouvé une fin tragique, le 1^{er} octobre.

*

POUR LES REFUGIES EN AFRIQUE DU NORD

Médicaments et couvertures

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a demandé à ses membres de ne pas se désintéresser des réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc dont le nombre s'élève actuellement à plus de 300 000. La Croix-Rouge suisse a transmis aux délégations de la Ligue en Tunisie et au Maroc le don de médicaments, d'une valeur totale de 15 000 francs, qui lui a été remis dans le courant de l'été par les cinq fabriques de produits pharmaceutiques affiliées au groupement Interpharma. Elle a en outre fait parvenir en Tunisie 975 emballages contenant chacun 100 portions d'Ovo-Sport qui lui avaient été remis en don par la maison Wander. Le Comité central a également voté un crédit de 33 000 francs, provenant des contributions de parrainages, pour la fourniture de couvertures de laine destinées aux réfugiés algériens en Tunisie.

† M. WILFRIED-J. PHILLIPS,
secrétaire général adjoint de la Ligue



Le 11 septembre est décédé subitement à Prague d'une hémorragie cérébrale M. Wilfried-J. Phillips, secrétaire général adjoint de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. M. Phillips, qui était âgé de 56 ans, s'était rendu dans cette ville pour achever la préparation de la 26^e session du Conseil des gouverneurs qui s'est ouverte à fin septembre. M. Phillips qui est associé depuis 1950 aux travaux de la Ligue y occupait depuis cinq ans un poste élevé. Il a servi précédemment la société nationale de Croix-Rouge de sa patrie, la Grande-Bretagne, en qualité de secrétaire général adjoint dès 1940 et de secrétaire général depuis 1945; à la même époque il avait été appelé à assumer le secrétariat général de l'organisation du temps de guerre de la Croix-Rouge britannique et de l'Ordre de Saint-Jean. C'est en juin 1960 que M. Phillips avait été nommé secrétaire général adjoint de la Ligue. Il avait accompli à ce titre d'importantes missions notamment en Inde et au Népal ainsi qu'en Afrique. Le secrétaire général de la Ligue, M. Henrik Beer, a rendu hommage aux services remarquables rendus par son adjoint. M. Phillips était membre de l'Ordre de l'Empire britannique. Il laisse une veuve et deux enfants à Genève auxquels nous présentons notre très respectueuse sympathie.

*

Les obsèques de M. W.-J. Phillips ont eu lieu à Genève

Plus de soixante-dix nations de toutes les parties du monde ont fait parvenir à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge des messages de condoléances et lui ont

exprimé leur sympathie à la suite de la mort de son secrétaire général adjoint. Les obsèques de M. Phillips ont eu lieu le 19 septembre à Genève à l'Eglise anglaise de la Sainte Trinité et au Crématoire de St-Georges. M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue, a rendu un émouvant hommage à son ancien collègue. M^{me} Phillips, son fils et sa fille étaient présents ainsi que le personnel international de la Ligue. Le Comité international de la Croix-Rouge, la ville et le canton de Genève, le corps diplomatique et de nombreuses organisations internationales s'étaient également fait représenter; des délégués de différentes sociétés nationales, parmi lesquelles les Etats-Unis, la France, l'Inde, l'Irak, l'Iran, le Mexique, le Nigeria, les Pays-Bas, la Suisse, le Royaume-Uni, la Tchécoslovaquie et la Thaïlande ont assisté à la cérémonie.

L'allocution de M. H. Beer

« A l'époque troublée que nous traversons, a déclaré M. Beer dans son allocution, ceux qui ont le privilège de servir l'humanité dans des postes impliquant de lourdes responsabilités, voient s'ouvrir devant eux un vaste champ d'action. Mais leur privilège se paie sous forme de risques, qu'ils courent d'une façon latente ou aiguë, dans leurs voyages incessants à travers le monde. Par suite de leurs obligations multiples, il leur faut également subir les effets de la tension physique et mentale que leurs responsabilités leur imposent...

» Les efforts de la Fédération mondiale de la Croix-Rouge, continua le secrétaire général, se sont de plus en plus portés, ces dernières années, vers la création et le développement de sociétés de la Croix-Rouge dans des parties du monde en cours d'évolution rapide. Tout vous désignait pour cette tâche, mon cher Wilfried: l'expérience que vous aviez acquise à Bornéo, les fonctions dont vous vous étiez acquitté dans les comités locaux d'outre-mer de la Croix-Rouge britannique, les travaux que vous aviez accomplis pour la Ligue, mais aussi et surtout votre idéalisme, votre foi dans le bien qui sommeille au fond de tout homme, cet art, enfin, qui était le vôtre, de vous faire des amis de toutes nationalités, de toutes races, de toutes situations sociales.»

LA CROIX-ROUGE DANS LE MONDE

Une semaine norvégienne de la Croix-Rouge

Une semaine nationale de la Croix-Rouge a eu lieu en Norvège. Elle a été ouverte le 3 septembre à Stavanger. M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue, qui a été jusqu'au 1^{er} octobre 1960 et pendant treize ans secrétaire général de la Croix-Rouge suédoise, avait été invité à y prendre la parole. Le thème de cette semaine nationale de la Croix-Rouge était la « jeunesse ». M. François Silou, premier vice-président de la Croix-Rouge congolaise, avait été également convié à cette manifestation; M. Silou a fait à cette occasion plusieurs conférences en Norvège pour présenter la jeune Croix-Rouge congolaise et transmettre aux juniors norvégiens les messages de leurs camarades de la Croix-Rouge congolaise de la Jeunesse. C'est l'occasion de rappeler que la Croix-Rouge norvégienne a mis pendant un an à la disposition de la Ligue dans les hôpitaux congolais cinq médecins, un anesthésiste et deux infirmières; elle a également expédié d'importantes quantités de vivres.

LES CATASTROPHES CHILIENNES DE 1960

L'on se souvient qu'en mai 1960, le Chili fut frappé par une série de catastrophes naturelles qui firent d'innombrables victimes et d'importants dégâts. A la suite des appels lancés par la Croix-Rouge suisse, la Chaîne du Bonheur de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision et la Centrale suisse de Caritas, un montant de 172 000 francs put être transmis sans retard pour la fourniture de secours d'urgence à la population chilienne. Néanmoins, vu l'ampleur du désastre, l'aide de la Suisse ne pouvait se limiter à cette intervention. Une action de vaste envergure fut donc mise sur pied en vue de recueillir les fonds nécessaires à la reconstruction de bâtiments scolaires dans les régions les plus fortement ravagées.

Remise du montant de la collecte

Le 24 juillet dernier, M. Marcel Bezençon, directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision, M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, et M. Albert Studer, directeur de la Centrale suisse de Caritas, ont remis un chèque de 852 711 francs au ministre J. Burckhardt, chef de la Division des organisations internationales du Département politique fédéral. Cette somme représente le montant global de la collecte organisée en Suisse; elle a été transmise à l'Ambassade de Suisse à Santiago du Chili.

Son utilisation

Un comité placé sous la présidence de l'Ambassadeur Stiner, et qui travaille en étroite collaboration avec le Ministère chilien de l'intérieur, fera construire trois bâtiments scolaires dans les provinces de Cautin, Valdivia et Osorno. Un millier d'écoliers environ pourront être reçus dans ces trois écoles. Le solde disponible de la participation suisse sera consacré à la reconstruction de l'école d'agriculture « Providencia » et d'une école dirigée par la Congrégation des religieuses de la Sainte-Croix de Menzingen.

*

La population suisse aura ainsi participé pour un million de francs environ à la prestation des secours d'urgence et à l'accomplissement d'une œuvre à longue portée en faveur du Chili.

*

Appel de secours internationaux

200 000 VICTIMES DES INONDATIONS EN BIRMANIE

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a reçu le 11 septembre un appel de la Croix-Rouge de Birmanie, demandant des secours d'urgence pour les 200 000 personnes touchées par les inondations qui éprouvent ce pays. Le télégramme mentionnait que 90 000 familles vivant dans 210 villages avaient été frappées par ce désastre, le plus grave enregistré depuis 25 ans, et 12 000 hectares de cultures de riz ravagés.

Dans un appel spécial adressé le même jour à l'ensemble des Sociétés nationales, la Ligue a sollicité l'envoi d'urgence de 100 000 couvertures légères, d'environ 500 000 mètres de tissus, de 20 000 chemises, blouses ou vestes, de 20 000 vêtements pour enfants et bébés, de conserves de poisson et de viande, de lait condensé ou en poudre, de trousses de premiers secours, d'antibiotiques, de vitamines et de médicaments d'usage courant. En raison de l'urgence de la situation et vu la

possibilité d'acheter sur place une partie des couvertures, des tissus et des vêtements, la Ligue a également demandé l'envoi de fonds.

La Croix-Rouge de Birmanie a annoncé la constitution d'un Comité national de Secours, avec lequel elle coopère, et la diffusion d'un appel à la population. Le gouvernement a alloué une somme de 300 000 kyats (soit environ 300 000 francs suisses) pour faire face aux besoins les plus urgents. Selon les estimations actuelles, les secours nécessaires représenteraient une valeur de trois millions de francs suisses.

*

Secours croix-rouge en réponse à l'appel lancé pour les sinistrés de Birmanie

En réponse à l'appel international lancé le 11 septembre par la Ligue en faveur des 200 000 victimes des inondations en Birmanie, les sociétés nationales de dix-neuf pays d'Asie, d'Australie, d'Europe et d'Amérique du Nord ont envoyé à Rangoon des secours d'urgence. La catastrophe, selon les renseignements de la Croix-Rouge de Birmanie, avait frappé 90 000 familles dans 210 villages. Ces inondations sont les plus graves qui se soient produites dans le Sud-est asiatique depuis vingt-cinq ans, elles ont ravagé 12 000 hectares de cultures de riz.

Vingt-six sociétés nationales de cinq continents ont envoyé des dons en nature ou en espèces pour une valeur totale de 215 000 francs suisses. Les Croix-Rouges de l'Inde, des Pays-Bas, de la Pologne, de la République démocratique allemande et de la Suisse ont fait don de secours en nature, draps, couvertures, vêtements et médicaments.

*

Envoi de sérum antivenimeux

Quelque 2000 doses de sérum antivenimeux ont été acheminées d'urgence sur la Birmanie, pour faire face à un nouveau péril dû aux inondations: fuyant devant les eaux vers des régions abritées qui sont également celles où les sinistrés ont cherché refuge, des milliers de serpents de la plus dangereuse espèce (cobras, vipères, kraits) faisant peser sur ces populations une menace terrible. De nombreux cas de mort par suite de morsure avaient déjà été signalés. En réponse au nouvel appel lancé, le 20 septembre, par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à la demande pressante de la Croix-Rouge de Birmanie, 500 doses de sérum ont été envoyées à Rangoon par la Croix-Rouge sud-africaine, 300 par la Croix-Rouge de la République du Vietnam et 200 par la Croix-Rouge thaïlandaise. De son côté, le secrétariat de la Ligue a passé commande de 900 doses de ce sérum; il pourra, si la situation empire, en fournir 4000 autres. Le sérum dont la Croix-Rouge thaïlandaise a fait don provient du « serpentarium » que cette Société exploite en propre.

*

AU CONGO

Des délégués du C. I. C. R. au Katanga

Devant la situation créée au Katanga par la lutte engagée entre les troupes de l'ONU et les Katangais, le Comité international de la Croix-Rouge a chargé ses délégués à Léopoldville et en Rhodésie de se rendre sur place. Ils prendront toutes mesures pour assurer le respect des Conventions de Genève et la protection des victimes des événements.